



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 6 août 2018 à 19 h 10, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4 : Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5 : Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim : M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 8 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce un mot d'ouverture à l'intention des citoyens et membres du conseil présents à l'assemblée.

BONS COUPS

Félicitations adressées à Studio K, école de danse urbaine et contemporaine de Danville. Des félicitations sont adressées, mais il faut prendre note que le bon coup sera souligné en présence des récipiendaires lors d'une prochaine assemblée.

306-2018

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne
Appuyée par madame Ginette Pinard
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé et en y ajoutant le point 8.3 : SUMI – Achat d'une motoneige.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ; **Annexe 1.0**

2.0 PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 juillet 2018 **Annexe 2.1**

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

3.1 Adoption de la liste des comptes à payer **Annexe 3.1**

3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 3 juillet 2018 **Annexe 3.2**

3.3 Adoption de la liste des chèques émis au 1^{er} août 2018 **Annexe 3.3**

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

4.1 FDT – 2018-46 – Outils promotionnels – Autorisation de signature de l'entente **Annexe 4.1**

4.2 FDT – 2018-47 – Rénovations au centre Monseigneur Thibault – Autorisation de signature **Annexe 4.2**

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

5.1 ADMQ – Colloque de zone – 13 septembre 2018 – Autorisation de participation **Annexe 5.1**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

8.0 SERVICE INCENDIE

8.1 Entretien des équipements de sécurité – Autorisation **Annexe 8.1**

8.2 Demande d'un artificier **Annexe 8.2**

8.3 SUMI – Achat d'une motoneige **Annexe 8.3**

9.0 DEMANDES DIVERSES

9.1 Étang Burbank – Études

9.2 Demande de tournage – Danville **Annexe 9.1**

9.3 Jeux du Québec – Demande de soutien aux athlètes **Annexe 9.2**

9.4 Étang BurBank – Nouvelle volière

9.5 Étang Burbank – Scouts

9.6 Étang Burbank – Mandat d'entretien des sentiers

9.7 Festival des Gourmands – Stationnement incitatif

9.8 Lac-à-l'épaule – Réservation de dates et d'endroit

9.9 Symposium des Arts de Danville – Demande de services **Annexe 9.9**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

10.0 CORRESPONDANCE :

10.1 Programme RénoRégion – Sommes octroyées **Annexe 10.1**

10.2 MAMOT – Dépôt des états financiers 2017 **Annexe 10.2**

10.3 PAARRM – Confirmation aide financière 2018 **Annexe 10.3**

10.4 MMQ – Réclamation dommages – Panneau électrique **Annexe 10.4**

10.5 Symposium des arts de Danville – Note de monsieur Morand **Annexe 10.5**

10.6 Finances Québec – TECQ – Versement Août 2018 **Annexe 10.6**

10.7 UMQ – Tournée du président – Invitation – 11 septembre 2018 – Sherbrooke **Annexe 10.7**

10.8 PL 152 – Nouvelles obligations municipales **Annexe 10.8**

10.9 Invitation à visiter la caisse mobile Desjardins **Annexe 10.9**

11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL :

11.1 Rapport du conseiller monsieur Simon Chênevert **Annexe 11.1**

11.2 Rapport de la conseillère madame Ginette Pinard **Annexe 11.2**

11.3 Rapport du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne **Annexe 11.3**

12.0 VARIA ;

13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR :

13.1 Prochaine assemblée : 4 septembre 2018

13.2 Fête des générations : 11 août 2018

13.3 Souper de l'OTJ : 16 août 2018 17h et spectacle 18h30

13.4 Inauguration du parc Grenier et épluchette de blé d'inde : 25 août 2018

13.5 Symposium des arts de Danville : 31 août au 3 septembre 2018

13.6 Tournoi de balle des Chevaliers de Colomb : 31 août au 2 septembre 2018

13.7 Samedi du maire – Développement commercial et industriel de Danville – 8 septembre 2018

13.8 Hommage monsieur Daniel Johnson : 14 septembre 2018

13.9 Samedi du maire – Rues Stanley et Brochu – 15 septembre 2018

13.10 Inauguration du sentier des exerciseurs – Hôtel de Ville – 17 octobre 2018

13.11 Danville-Asbestos Select Club – 19 octobre 2018

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

MOT DE FERMETURE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres du conseil décrètent que le point 12.0 Varia demeure ouvert jusqu'à la fin de la réunion.

ADOPTÉE

	2.0 PROCÈS-VERBAUX
307-2018	<p>2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 juillet 2018</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 juillet 2018;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par monsieur Daniel Pitre IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 juillet 2018 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	3.0 ADMINISTRATION FINANCE
308-2018	<p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard; Appuyée par monsieur Simon Chênevert IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 159 694,58 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
309-2018	<p>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 3 juillet 2018</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 3 juillet 2018 transmises aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne; Appuyée par madame Nathalie Boissé IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des chèques émis au 3 juillet 2018 telle que soumise au montant de 296,00 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
310-2018	<p>3.3 Adoption de la liste des chèques émis au 1^{er} août 2018</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 1^{er} août 2018 transmises aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des chèques émis au 1^{er} août 2018 telle que soumise au montant de 151 715,84 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> <p><u>Certificat de disponibilité budgétaire</u></p> <p>Je, soussignée, secrétaire-trésorière par intérim de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la ville de Danville au 6 août 2018.</p> <p>_____</p> <p>Josée Vendette, secrétaire-trésorière par intérim</p>
	4.0 ADMINISTRATION DIVERS
311-2018	4.1 FDT – 2018-46 – Outils promotionnels – Autorisation de signature de l'entente

	<p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a présenté un projet dans le cadre du volet local du Fonds de soutien au développement de projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC des Sources; CONSIDÉRANT QUE ce projet a été accepté;</p> <p>CONSIDÉRANT le protocole d'entente soumis conformément aux règles du Fonds de développement du territoire – Fonds local de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville s'est engagée à investir une somme de 760 \$ pour la réalisation de ce projet et que la MRC des Sources subventionnera 80 % du projet évalué à une somme de 3 800 \$;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée par madame Nathalie Boissé IL EST RÉSOLU</p> <p>DE CONFIRMER l'investissement de la Ville de Danville au montant de 760 \$;</p> <p>D'AUTORISER le maire ou, à défaut, le maire suppléant et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe à signer l'entente FDT – 2018-46 avec la MRC des Sources.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
312-2018	<p>4.2 FDT – 2018-47 – Rénovations au Centre Monseigneur Thibault – Autorisation de signature</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a présenté un projet dans le cadre du volet local du Fonds de soutien au développement de projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC des Sources;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce projet a été accepté;</p> <p>CONSIDÉRANT le protocole d'entente soumis conformément aux règles du Fonds de développement du territoire – Fonds local de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville s'est engagée à investir une somme de 2 310 \$ pour la réalisation de ce projet et que la MRC des Sources subventionnera 80 % du projet évalué à une somme de 11 550 \$;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé Appuyée par madame Ginette Pinard IL EST RÉSOLU</p> <p>DE CONFIRMER l'investissement de la Ville de Danville au montant de 2 310 \$;</p> <p>D'AUTORISER le maire ou, à défaut, le maire suppléant et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe à signer l'entente FDT – 2018-47 avec la MRC des Sources.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</p>
313-2018	<p>5.1 ADMQ – Colloque de zone – 13 septembre 2018 – Autorisation de participation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'invitation de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour le colloque de zone qui se tiendra le 13 septembre 2018 à Coaticook;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée par madame Ginette Pinard IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la participation de la directrice générale au Colloque de zone de l'ADMQ le jeudi 13 septembre 2018;</p> <p>D'AUTORISER le paiement des frais d'inscription au montant de 90 \$, plus les frais de repas établis à 31 \$ et les frais de déplacement.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Champoux Guy demande si nous avons eu des nouvelles suite à la réclamation déposée suite à un accident. La directrice générale l'informe que le dossier est transmis à l'assureur.</p>

	<p>Suite à une deuxième question, monsieur Champoux se voit confirmer que des instructions ont été données aux employés des travaux publics sur les règles de sécurité à appliquer dans le cadre de travaux.</p> <p>Il n'y a pas d'autres questions.</p>
	<p>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</p> <p>Il n'y a aucun point pour cette assemblée.</p>
	<p>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</p> <p>Il n'y a aucun point pour cette assemblée.</p>
	<p>8.0 SERVICE INCENDIE</p>
314-2018	<p>8.1 Entretien des équipements de sécurité - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le service de Sécurité incendie doit procéder annuellement à l'entretien de ses équipements de sécurité;</p> <p>CONSIDÉRANT les soumissions reçues de SPI Santé Sécurité en date du 13 juillet 2018;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche Appuyée par madame Ginette Pinard IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER SPI Santé Sécurité à procéder à l'entretien annuel des équipements du service de Sécurité incendie suivant les soumissions reçues;</p> <p>D'AUTORISER le paiement d'une somme de 1 896.10 \$, taxes incluses pour la réalisation dudit entretien.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
315-2018	<p>8.2 Demande d'un artificier</p> <p>CONSIDÉRANT la demande adressée à la Ville par un artificier pour la réalisation d'un feu d'artifice lors d'un évènement privé se déroulant sur le territoire de la Ville de Danville le samedi 8 septembre 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT la réglementation en vigueur;</p> <p>CONSIDÉRANT le respect des normes réglementaires;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée par madame Nathalie Boissé IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER de référer au directeur incendie pour qu'il autorise la réalisation du feu d'artifice demandé pour autant que celui-ci est réalisé par l'artificier ayant déposé la demande, le tout suivant les documents déposés.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
316-2018	<p>8.3 SUMI – Achat d'une motoneige</p> <p>CONSIDÉRANT la mise en place d'un Service d'urgence en milieu isolé (SUMI) au sein de la MRC des Sources;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette mise en place, le service d'incendie de Danville doit procéder à l'achat d'une motoneige, qui servira principalement au sauvetage hors route;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la dépense sera subventionnée;</p> <p>CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre Appuyée par madame Nathalie Boissé IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER l'achat d'une motoneige Skandic WT900 2019 auprès de Performance NC Valcourt au montant de 13 100 \$, plus les taxes applicables et d'en autoriser le paiement.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

	9.0 DEMANDES DIVERSES
317-2018	<p>9.1 ÉTANG BURBANK - ÉTUDES</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le 9 juillet 2018, le conseil a donné un mandat pour la réalisation d'études concernant l'étang Burbank à Rappel, le tout tel qu'il appert de la résolution 283-2018;</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre reçue de madame Karine Thibault;</p> <p>CONSIDÉRANT la pertinence de faire réaliser des études préliminaires pouvant soutenir les travaux confiés à Rappel;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard Appuyée par monsieur Daniel Pitre IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale par intérim à rencontre madame Karine Thibault et à lui confier des mandats préliminaires à l'étude de Rappel jusqu'à concurrence d'une somme de 2 500 \$, plus les taxes applicables.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
318-2018	<p>9.2 DEMANDE DE TOURNAGE - DANVILLE</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de tournage reçue de monsieur Samuel Taillefer;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce dernier prépare un projet télévisé et web ayant pour but de promouvoir le Québec auprès des entrepreneurs québécois et internationaux;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE monsieur Taillefer tiendra un concours entre les villes ayant manifesté le souhait de participer au projet;</p> <p>CONSIDÉRANT le souhait des membres du conseil de proposer la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE monsieur Chênevert apportera son support au projet;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée par monsieur Daniel Pitre IL EST RÉSOLU</p> <p>DE MANIFESTER l'intérêt de la Ville de Danville à participer au tournage proposé par monsieur Samuel Taillefer.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
319-2018	<p>9.3 JEUX DU QUÉBEC – DEMANDE DE SOUTIEN AUX ATHLÈTES</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de soutien aux athlètes déposée par Les Jeux du Québec Estrie;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'un athlète, issu de Danville, a participé auxdits jeux du Québec;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'aide financière demandée est de l'ordre de 50 \$ par athlète;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche Appuyée par monsieur Daniel Pitre IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER le versement d'une aide financière de 50 \$ aux Jeux du Québec Estrie.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>9.4 ÉTANG BURBANK – NOUVELLE VOLIÈRE</p> <p>Ce point est donc reporté à une assemblée ultérieure.</p>
320-2018	<p>9.5 ÉTANG BURBANK - SCOUTS</p> <p>CONSIDÉRANT QUE pendant plusieurs années les Scouts de la région ont tenu des activités sur les terrains de la Ville sur lesquels est situé l'étang Burbank;</p> <p>CONSIDÉRANT la demande reçue de cet organisme pour reprendre la tenue des activités;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les Scouts collaborent à la mise en valeur du site;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard</p>

	<p>Appuyée par madame Nathalie Boissé IL EST RÉSOLU</p> <p>DE PERMETTRE l'accès aux terrains de la Ville de Danville sur lesquels est sis l'étang Burbank.</p> <p>Les Scouts devront déposer à la Ville de Danville le calendrier des activités prévues sur le site avant la tenue de ces dernières de façon à ce que la Ville puisse approuver ledit calendrier.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>321-2018</p>	<p>9.6 ÉTANG BURBANK – MANDAT D'ENTRETIEN DES SENTIERS</p> <p>CONSIDÉRANT QUE suite à différentes informations parvenues à la Ville, la Ville de Danville procède actuellement à une enquête sur le fonctionnement de la Corporation de développement de l'étang Burbank inc;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'une étude des procès-verbaux de 2007 à 2018 démontre que les règlements généraux adoptés par la Corporation de développement de l'étang Burbank Inc n'ont pas été respectés à plusieurs reprises;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le conseil dénote certaines irrégularités au sein des pratiques passées et actuelles de la Corporation et aimerait avoir de plus amples informations pour pouvoir prendre position;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé plusieurs informations additionnelles, mais qu'il est difficile de les obtenir étant donné que les archives sont peu nombreuses et que plusieurs informations ne sont pas documentées;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite poursuivre la mise en valeur, l'exploitation et la promotion de ce site récréotouristique;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville constate actuellement que les comportements, paroles et actions de certains anciens administrateurs et/ou membres de ladite corporation ternissent l'image de ce site;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il est important pour la Ville d'avoir confiance en les administrateurs de ladite corporation pour s'assurer que ceux-ci travaillent dans le respect des objets et règles établies lors de la création de cette corporation;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville se donne jusqu'au 1^{er} novembre 2018 pour clarifier la situation;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard Appuyée par monsieur Simon Chênevert IL EST RÉSOLU</p> <p>D'INFORMER les membres et administrateurs de la Corporation de développement de l'étang Burbank Inc, de l'intention de la Ville de Danville de mettre fin à l'entente d'entretien des sentiers de l'étang Burbank et de ne pas la renouveler en 2019 si elle ne peut avoir confiance en les administrateurs de ladite corporation et si les actions posées par lesdits membres et/ou administrateurs continuent de nuire à l'image du site de l'étang Burbank et aux objets pour lesquels ladite corporation a été créée.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>322-2018</p>	<p>9.7 FESTIVAL DES GOURMANDS – STATIONNEMENT INCENDIE</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le Festival des Gourmands se tiendra les 16, 17, 18 et 19 août 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT la programmation suggérée;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE Transbestos Inc. assurera un transport vers le site à partir de stationnements incitatifs;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE Transbestos Inc. offre de venir cueillir les gens à Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT la pertinence d'aménager deux stationnements incitatifs sur notre territoire;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé Appuyée par madame Ginette Pinard IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AMÉNAGER deux stationnements incitatifs sur le territoire de la Ville de Danville, à savoir un premier stationnement au Centre Mgr Thibault et un deuxième, au stationnement sis sur la 1^{re} Avenue à proximité du local des Chevaliers de Colomb afin de permettre à la population de bénéficier du transport offert par Transbestos Inc.</p>

	<p>DE PUBLISCIER la mise en place de ces stationnements et les heures de transport.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
323-2018	<p>9.8 LAC À L'ÉPAULE – RÉSERVATION DE DATES ET D'ENDROIT</p> <p>Ce point est donc reporté à une assemblée ultérieure.</p>
324-2018	<p>9.9 SYMPOSIUM DES ARTS DE DANVILLE – DEMANDE DE SERVICES</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de services formulée par le Symposium des Arts de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville verse déjà une aide annuelle importante à cet évènement;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville fournit également plusieurs biens et services pour la réalisation dudit évènement;</p> <p>CONSIDÉRANT la liste fournie par ledit Symposium;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la fourniture des biens et services suivant la liste déposée au Symposium des Arts de Danville;</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Guy Champoux demande où en est rendue la réglementation pour la circulation des quatre-roues sur la voie publique. Le maire l'informe que la Ville de Danville est en attente d'une réponse du ministère des Transports. La directrice fera le suivi. Dès que nous aurons des nouvelles, le comité adhoc sur le règlement de VTT sera convoqué pour réviser la signalisation en fonction du nouveau règlement qui sera en vigueur.</p> <p>Il demande également pourquoi la Ville achète une motoneige plutôt qu'un quatre-roues à chenille. Il lui est répondu que le service a déjà un quatre roues et que la motoneige est requise par l'ensemble des services incendie de la MRC des Sources pour le sauvetage hors route.</p> <p>Un citoyen demande s'il ne serait pas possible d'inviter les dépanneurs et commerçants de la région qui vendent des pièces pyrotechniques d'informer les gens lors de l'achat qu'un permis est requis pour les utiliser. Cela mettrait peut-être fin au débat qui a lieu sur Facebook. Le maire indique que la ville demandera la collaboration des commerçants, mais qu'elle ne peut les forcer.</p> <p>De la sensibilisation sera également faite par la Ville à ce sujet.</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>La directrice générale par intérim résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adoptée.</p>
	<p>11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p>
	<p>11.1 RAPPORT DU CONSEILLER MONSIEUR SIMON CHÊNEVERT</p> <p>Le conseiller monsieur Simon Chênevert dépose son rapport pour le mois de juin 2018.</p>
	<p>11.2 RAPPORT DE LA CONSEILLÈRE MADAME GINETTE PINARD</p> <p>La conseillère madame Ginette Pinard dépose son rapport pour le mois de juin 2018.</p>
	<p>11.3 RAPPORT DU CONSEILLER MONSIEUR JEAN-GUY DIONNE</p> <p>Le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne dépose son rapport pour les mois de juin et juillet 2018.</p>
	<p>11.4 RAPPORT DU CONSEILLER MONSIEUR JEAN-GUY LAROCHE</p> <p>Le conseiller monsieur Jean-Guy Laroche dépose son rapport pour le mois de juillet 2018.</p>

	<p>12.0 VARIA</p> <p>Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.</p>
	<p>13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR</p> <p>Le maire et les conseillers font état des évènements à venir et donnent des informations quant à ceux-ci.</p> <p>S'ajoute à la liste énoncée dans l'ordre du jour, l'évènement suivant :</p> <p>13.12 La journée du Bonjour – 17 octobre 2018</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Une précision est apportée par le directeur incendie qui se joint à la réunion quant au permis requis pour la réalisation ou l'utilisation de feux d'artifice. Un artificier doit être présent et un plan doit démontrer que l'évènement sera sécuritaire tant pour les gens présents que pour l'environnement concerné. À ces conditions, le directeur du service d'incendie délivrera un permis.</p> <p>Monsieur Alain Caron demande l'état des procédures dans le dossier de monsieur Christian Perreault.</p> <p>Un appel des jugements prononcés sur les plaintes pénales est en cours. Monsieur Perreault a également déposé un acte introductif d'instance en jugement déclaratoire pour demander à la Cour Supérieure de déclarer que l'usage qu'il fait de sa propriété est légal. Dans l'attente de cette décision, il demande la suspension de l'application des jugements sur les plaintes pénales. Nos avocats sont mandatés pour faire valoir les droits de la Ville de Danville.</p>
	<p>MOT DE FERMETURE</p> <p>Le maire prononce le mot de fermeture.</p>
325-2018	<p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 21h34.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

Michel Plourde, maire

Me Josée Vendette
Directrice générale par intérim